

Vivre à Champvert



Bulletin Municipal

N°22, Décembre 2013

Le mot du Maire

Chers Amis Champivertins,

En mars 2014, vous serez appelés aux urnes afin d'élire une nouvelle équipe.

Pendant ces années je n'ai pas ménagé mes efforts et tous ensemble nous nous sommes attachés à travailler et lancer de grands projets pour notre petit village.

Outre la longue liste de travaux exécutés tout au long de ce mandat, nous avons relancé l'opération cœur de village par la réfection de deux appartements et la réhabilitation du restaurant, nous avons également lancé l'opération village avenir pour un appartement supplémentaire. Le marché de travaux a été réalisé par nos soins et doit être mis en ligne.

A propos du restaurant, certains penseront que c'est inutile, mais il faut savoir qu'un bourg sans commerce et sans école, c'est un village mort, c'est la cause pour laquelle je me suis battue afin que Champvert vive.

Une grande étude sera faite dans les très prochains jours pour la réfection des trottoirs rue Lucien Perreimond, l'aménagement de la zone 30 en profitant de l'enfouissement des réseaux par le SIEEEN jusqu'à la rue Jean Lhospied.

Il est prévu également la création d'un égout séparatif afin d'améliorer les rejets de la station d'épuration dont les boues sont régulièrement lessivées par les apports d'eau de pluie.

Il est vrai qu'il m'aurait fallu deux mandats pour conduire à bien tous ces travaux, mais je m'étais engagée à n'en faire qu'un et je suis persuadée que la nouvelle équipe aura à cœur de finaliser ce qui est déjà bien engagé.

A vous et vos familles, le Conseil Municipal et moi-même souhaitons une très bonne année 2014.

Annie CHAUSSET-ROUFFET,
Maire.

Les finances

- ✚ Page 4 : Budget
- ✚ Page 5 : Echancier des emprunts

Vie municipales

- ✚ Pages 6 et 7 : Les travaux
- ✚ Page 8 : Les salles Municipales
- ✚ Page 9 : la maison éclusière
- ✚ Page 10 : Bibliothèque



Vie communale

- ✚ Pages 11 et 12 : Les commerces
- ✚ Page 13 : les vitraux de l'église
- ✚ Page 14 à 20 : Parole aux associations
- ✚ Page 21 : les rythmes scolaires

Loisirs

- ✚ Page 22 : L'Aron
- ✚ Page 23 : La Véloroute

Rétrospective

- ✚ Pages 24 et 25 : Un bateau baptisé la Fougère, Repas des anciens...

Infos service

- ✚ Pages 26 à 36 : Recensement, Covoiturage, Centre socio-culturel, Votre agenda, l'Etat civil...

Comité de rédaction : Annie CHAUSSET ROUFFET, Pascal LACROUTE, Joël VENIANT, Geneviève PERRET (*Bureau municipal*)

Directeur de la publication : Madame le Maire

Tirage : 360 exemplaires

Le budget

Le budget d'une commune est le nerf de la guerre, mais pas toujours facile à suivre pour les élus qui à la base ne sont pas obligatoirement formés. Le Maire garant d'une bonne gestion budgétaire est assisté dans sa tâche par la secrétaire de Mairie (rôle très important de préparation et de conseil) et le percepteur qui en assure un contrôle permanent.

Essayons de faire simple, le budget de la commune est constitué de deux parties principales ; le Fonctionnement et l'Investissement.

Le fonctionnement est utilisé pour réaliser toutes les dépenses courantes de la commune, comme le salaire des personnels, l'achat de petites fournitures, l'entretien des routes, les dépenses d'énergies...

L'investissement permet de réaliser des équipements ou le gros entretien : achat ou construction d'immeuble, création de voiries...

Les recettes proviennent principalement d'une partie des impôts locaux, de dotations diverses de l'état, de locations ou d'emprunts.

Lorsque les recettes sont connues ou estimées au plus juste en début d'année, les dépenses peuvent être programmées.

Lorsque toutes les dépenses de fonctionnement sont connues, la commune peut réaliser les investissements nécessaires en fonction des recettes restantes par virement sur la section investissement ou en réalisant des emprunts. Il convient de ne pas trop endetter la commune et les comptes doivent s'équilibrer en recettes et dépenses.

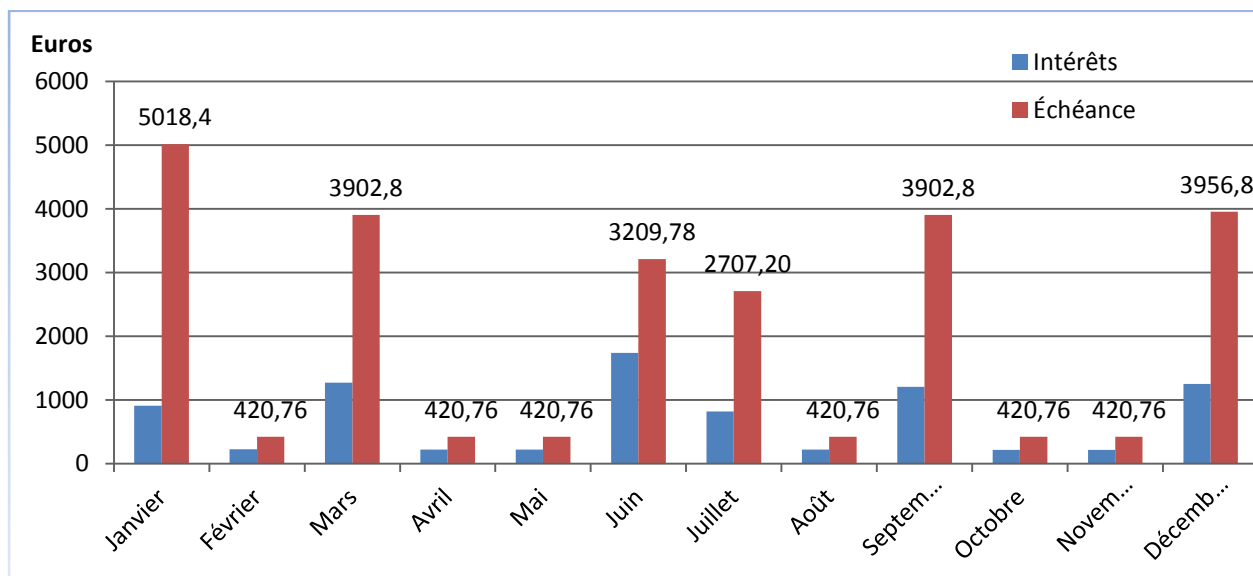
Le budget 2013 s'équilibrera comme chaque année sur la section fonctionnement à 595 288,01 euros, et la section investissement à 95 559,99 euros.

Le budget de la commune est complété par le budget assainissement et le budget du CCAS, qui doivent également s'équilibrer.

Le prochain budget sera présenté en conseil municipal courant premier trimestre 2014.

Section Fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	Recettes	Recettes	Dépenses
Charge de personnel	Impôts locaux	Emprunts	Constructions
Charges de gestion courantes	Dotations de l'état	Subventions	Achats
Charges à caractère général	Produits des loyers et location des salles	Remboursement TVA	Gros entretien
Charges financières	Impôts et taxes		Remboursement du capital des emprunts
Excédent fonctionnement, possibilité versement sur budget investissement		Excédent investissement, épargne disponible	

Echéancier des emprunts pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2014



Emprunt	Date 1 ^{er} échéance	Durée	Dettes en capital à l'origine
Logement 42 rue Jean Lhospied	01/06/2001	32 ans	49 545,93
Les Jolés	01/03/2002	14 ans et 3 mois	42 514,80
Travaux réfection clocher de l'église	01/07/2004	15 ans	68 000,00
Maison PIAT	31/03/2006	20 ans	65 000,00
Maison LANOIZELEE	31/03/2006	20 ans	50 000,00
Achat restaurant	25/12/2008	20 ans	65 000,00
Maison HOEFMAN	30/09/2009	21 ans et 6 mois	30 526,70

Vous avez dit... travaux



Point des travaux réalisés depuis 2008



- Réfection de la rue des Crats à Bussière, rue des Fossés, rue Bellevue, Impasse Camus, rue Sombert.
- Réalisation d'un revêtement place du Bourg et place de l'église.
- Réalisation du chemin de la place du Bourg à l'école suivant une nouvelle technologie.
- Création du réseau informatique à la mairie.
- Rénovation de la maison éclusière, ouvert à la location.
- Classement des archives et isolation du local.
- Pose d'un abri bus à l'angle de la rue Sombert et Perreimond.
- Remplacement du chauffage au centre Social et Culturel Guy LACROÛTE, suite à sa mise hors service en 2006.
- Réfection du studio rue Perreimond et mise en location.
- Eclairage de la place derrière la Mairie, (terrain de pétanque).
- Eclairage, main courante, création d'un parking et pose d'une barrière avec merlon anti-intrusion, au stade du chêne.
- Déplacement de la stèle du 19 mars 1962.

- Réfection des deux salles de classe à l'école et suppression du réseau d'eau en plomb à la maternelle. Ainsi que l'électricité dans sa totalité.
- Création et bornage de cinq lots de terrain viabilisé rue du 19 mars 1962, (tous vendus).
- Remplacement de l'écoulement des toilettes de la Mairie et de la salle annexe.
- Purge de chaussée Impasse Camus.
- Inventaire du cimetière.
- Pose d'une fontaine au cimetière.
- Pose d'une clôture ciment autour de la place derrière la Mairie.
- Création de silos de stockage et remplacement de matériel à la station d'épuration.
- Pose d'une chaudière à condensation à la Mairie pour réduire la dépense d'énergie.
- Remplacement des fenêtres dans la cuisine au centre Social et culturel Guy LACROÛTE, et pose d'une armoire chauffante.
- Réfection du mur de la Mairie au monument aux morts.
- Rénovation de la salle annexe.
- Réfection de la cuisine au restaurant scolaire.
- Remise en état des toilettes publiques.
- Remplacement de plusieurs vitraux à l'église Saint Jean Baptiste.



Les salles municipales

La commune propose la location des deux salles municipales aux particuliers, associations, entreprises, qu'ils soient Champivertins ou non.

Les salles sont dédiées à différents types de manifestations : conférences, réunions, fêtes privées, réceptions, rendez-vous culturels et associatifs.

'Je souhaite louer une salle...'

Pour poser une option de réservation, nous vous conseillons de nous contacter au moins trois mois avant la date souhaitée. La demande se fait exclusivement sur imprimé auprès du secrétariat de la Mairie, ou en ligne grâce au téléformulaire sur le site officiel de la commune de Champvert, « mes demandes en ligne ».

'Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2014'

Pour les Champivertins

Salle socio culturel Guy LACROÛTE	Une journée	Deux journées	Remise des clés	Caution	Forfait nettoyage
Particuliers	130,00	200,00	20,00	500,00	60,00
Associations	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	60,00
Salle annexe					
Particuliers	60,00	90,00	15,00	300,00	30,00

Pour les NON Champivertins

Salle socio culturel Guy LACROÛTE	Une journée	Deux journées	Remise des clés	Caution	Forfait nettoyage
Particuliers	235,00	310,00	25,00	500,00	60,00
Associations	235,00	310,00	Gratuit	500,00	60,00
Salle annexe					
Particuliers	100,00	150,00	20,00	300,00	30,00



La Municipalité loue sa maison éclusière

Située au bord du canal du Nivernais le long de la voie verte. Cadre magnifique, environnement calme et paisible. Idéal pour une étape lors d'une randonnée, réunir votre famille ou amis.

Capacité d'accueil

- ✚ Six personnes

Agencement intérieur

- ✚ Salle de bain
- ✚ WC
- ✚ Séjour avec canapé
- ✚ Une chambre
- ✚ Une mezzanine
- ✚ Cuisine aménagée



Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2014

	Location	Caution	Draps/lit	Forfait nettoyage
Trois jours	100,00	500,00	2,00	20,00
Une semaine	200,00	500,00	2,00	20,00

Bibliothèque Municipale

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture officielle de notre bibliothèque Municipale qui compte environ 4 000 volumes, et une grande diversité dans les genres, vous aurez donc le choix entre les livres d'aventures, les romans d'amour ou historiques, les policiers, etc.

Pour éviter tout problème dans le retour des livres, un règlement a été édité.

L'adhésion annuelle sera de 5 euros et il sera possible d'emprunter deux livres seulement en même temps et la durée du prêt ne peut excéder deux mois.

Vous pourrez également consulter sur place des ouvrages qui ne seront pas prêtés.



Adresse : rue Beauregard (ancien presbytère)

Tél : secrétariat mairie 03 86 25 69 00

Les horaires d'ouverture sont :

Tous les jours de 9h00 à 11h00, sauf samedi et dimanche

Nous vous invitons à venir nombreux, la lecture est importante et rien ne remplacera le plaisir de tourner les pages d'un livre.

Il serait souhaitable que les horaires d'ouverture soient plus amples, mais cela ne pourra se faire qu'avec le concours de bénévoles à qui je lance un appel.

Les commerces

En France, le commerce de proximité représente environ 70% des établissements, employant 1,2 millions de personnes. Le commerce de proximité est un référentiel économique pour les territoires et les communes rurales.

A Champvert, quatre commerces dynamisent l'économie locale, participent au lien social et maintiennent un minimum de cohésion territoriale.

L'épicerie multiservice



Ce service est géré d'une façon dynamique par le couple, Annie et Serge. Ce commerce permet à tous les habitants de Champvert et des environs de venir faire les courses dans un commerce de proximité. En plus des produits alimentaires, d'un rayon fruits et légumes, l'inévitable tabac, vous y trouverez un dépôt de pain, la presse quotidienne.

Autre service proposé et apprécié, la livraison à domicile pour pallier à la difficulté de déplacement de certaines personnes.

L'épicerie est ouverte tous les jours :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00.
Mercredi de 7h30 à 12h30.

*1 Rue des fossés 58300 Champvert
Tél : 03 86 25 32 41*

Infini'tif coiffure

Julie a acheté le commerce en mars 2012, ce qui a permis de préserver un salon de coiffure dans le bourg. Elle accueille femmes et hommes du mardi au samedi, avec ou sans rendez-vous.

Selon vos envies, Julie vous propose différents services tels que ; couleurs, mèches, coupe, brushing, soin, permanente, chignon, coiffure de soirée...

Le salon est ouvert :

Mardi et jeudi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00.
Mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 19h00.
Samedi de 9h00 à 17h00.

*7, rue Perreimond 58300 Champvert
Tél : 03 86 25 28 43
Courriel : infinitifcoiffure@live.fr*



Café la Renaissance



Après de nombreuses années de service, Nicole a tourné une page et fait valoir ses droits à la retraite bien méritée.

Depuis le commerce a connu quelques semaines de fermeture. En mars 2012, Laurent a quitté la région parisienne pour venir à Champvert acheter le Café La Renaissance.

Situé face à la place du bourg, ce commerce vous accueille dans un cadre convivial et chaleureux. Au-delà du débit de boisson et le traditionnel café du matin, Laurent vous propose des jeux de grattage et de loterie de la Française des jeux

Le café la Renaissance est ouvert :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h30 13h00 et 14h00 à 19h30.
Jeudi et dimanche de 7h30 à 13h00.

*13 rue Lucien Perreimond 58300 Champvert
Tél : 03 86 25 55 82*

Traiteur Vincent BERNIGAUD



Pour tous les petits et grands évènements de votre vie, Vincent BERNIGAUD met en scène vos réceptions en adéquation avec vos attentes. Mariage, buffet, cocktail, séminaire, notre équipe organise et/ou vous accompagne tout au long de la préparation de votre réception pour en faire un moment unique. Venez découvrir notre cuisine audacieuse et notre savoir-faire avec des produits frais, soigneusement sélectionnés.

*176 avenue de Verdun 58300 Champvert
Tél 09 75 75 18 06
Courriel : contact@bernigaud-traiteur.fr
Site Internet : <http://www.bernigaud-traiteur.fr>*

Rénovation des vitraux de l'église st Jean-Baptiste



A la demande de Champivertins, nous avons décidé la rénovation des vitraux de notre église.

Celle-ci se fera en deux tranches, la première d'un montant de 7 700 euros déjà exécutée, les vitraux du chœur dont le plus beau, la décollation de st Jean-Baptiste, ont été réparés. Il reste la deuxième tranche de 11 000 euros qui se fera en 2014.

Une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine a été lancée et nous espérons que de nombreux donateurs nous aideront à réaliser cette opération. Vous trouverez jointe à ce journal, la souscription à laquelle vous pouvez participer et par avance nous vous en remercions.



Les associations

Amicale Club Pétanque

L'Amicale club pétanque de Champvert s'est réunie en Assemblée Générale le dimanche 1 décembre 2013, sous la présidence de Monsieur Jean-François PIAT, Madame Annie CHAUSSET ROUFFET Maire de Champvert étant excusée, la municipalité était représentée par un adjoint.

Composition du bureau

Président : Jean-François PIAT
Vice président : Emmanuel BAUM
Secrétaire : Roger PIAUMIER
Secrétaire adjoint : Daniel MARTINCOURT
Trésorier : Joël VENIANT
Trésorier adjoint : Claude BELLEVAUD

Aucun changement n'est à noter au sein du club dont le bureau a été renouvelé dans son intégralité fin 2012.

Il est vrai que grâce à l'engagement quotidien du Président et de quelques bénévoles, le club se porte bien, de nouvelles recrues sont venues renforcer l'effectif du club qui compte maintenant plus de cinquante adhérents.

Pour adhérer, contacter le Président Jean-François PIAT au 03 86 25 09 32 ou se présenter lors des entraînements le lundi et vendredi à partir de 16 heures.

Les résultats pour l'année 2013 sont encourageants, mais le club peut encore progresser. Plusieurs joueurs participent régulièrement aux concours officiels dans le département et ceux limitrophes.

Le club organisera en 2014, trois concours : tripléte le 8 mars, doublette le 12 juillet et doublette vétérans le jeudi 18 septembre.

A noter, trois licenciés ont été honorés par la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

🏆 Diplôme d'honneur MARTIN Christian - ZEJM François - TOURNOIS Jean

Le Président et l'ensemble du bureau remercie sincèrement les joueurs qui participent régulièrement à l'organisation des concours, à la tenue de la buvette et du bureau (Tintin, Guy, Manu, Roger, Nico, Jojo et les autres, à tous un grand Merci...) car sans vous toutes ces petites associations qui font vivre nos communes ne pourraient pas exister.

Les joueurs de l'Amicale Club Pétanque vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014.

Président de l'association

Comité des fêtes Champivertin

Cette année, le Comité des Fêtes a accueilli de nouveaux membres et proposé de nouvelles manifestations, une brocante, un après midi Jazz-Claquettes et un concours de belote.

En 2014, le Comité des Fêtes proposera aux Champivertins ces mêmes manifestations avec toujours la volonté d'animer notre village.

Malgré une baisse de subvention de 2 000 euros, le Comité s'est appliqué à mettre sur pied les deux événements traditionnellement attendus à Champvert, la fête de l'été



organisée conjointement avec la Municipalité a connu le succès avec 180 repas servis, un spectacle de qualité suivi du feu d'artifice et un bal gratuit qui a attiré la foule.

Le dernier week-end d'août le Grand Marché Artisanal, avec 120 inscrits à la brocante vide grenier et 30 exposants, des animations et spectacles appréciés. Le Grand Marché a été une réussite, la plupart des exposants seront présents l'année prochaine. Un effort particulier sera fait pour densifier le Grand Marché Artisanal, des contacts sont déjà pris pour la venue de nouveaux artisans. A noter, le Grand Marché Artisanal mis sur pied sans subventions, ni sponsors a atteint l'équilibre, ce qui permet d'envisager, si nous arrivons à obtenir des aides financières de proposer plus d'animations.

C'est grâce à tous les membres, bénévoles que cette réussite fut possible, la participation aux diverses manifestations de nombreux Champivertins est une motivation pour poursuivre l'animation du village.

Le Comité des Fêtes Champivertins organisera en 2014 plusieurs manifestations ; concours de belote le 23 février, vide grenier le 6 avril, fête de l'été le 19 juillet, le grand marché artisanal avec brocante et vide grenier le 30 et 31 août.

Président de l'association

Association Guy Lacroûte

L'association Guy Lacroûte n'a pas été très active cette année, mais elle se recentre sur les activités pratiquées par Guy Lacroûte et sur la commune de Champvert.

A son premier concours de belote organisé en novembre, la manifestation n'a pas connu une forte participation. Néanmoins les participants ont apprécié l'organisation.

Ensuite un réveillon sera organisé cette année au centre Socio-Culturel Guy Lacroûte à Champvert. Un concours de pétanque ouvert à tous en juin. Le tournoi de football sera relancé sous une autre forme, sur deux week-ends de deux jours, un en juin et un autre certainement le dernier week-end de septembre.

Une réflexion est aussi engagée sur l'objectif de l'association, récompenser des jeunes sportifs et bénévoles, très difficile à mettre en place. Il faudra une autre façon et d'autres moyens pour rechercher les lauréats.

L'association Guy Lacroûte remercie tous les bénévoles pour leur implication, souhaite à tous les Champvertines et Champvertins ainsi qu'à leurs proches une année 2014 de joie, bonheur et santé.

Président de l'association

Gym club Champvert

Un club dynamique qui voit ses effectifs en légère diminution, quelques adhérents n'ayant pas encore repris une licence.

Le club propose toujours trois séances par semaine :

Le mercredi à 18h00 où la majorité des adhérents est composée de retraités, avec gym adaptée, assouplissements, étirements, respiration, coordination, tout pour maintenir si possible le corps en bon état.

Le mercredi à 20h00, pour celles (et ceux ?) qui travaillent et qui veulent du plus tonique, groupe où il règne une super ambiance.

Le jeudi à 18h00 pour ceux qui veulent en « remettre une couche » ou indisponibles le mercredi, même gym que le mercredi à 18h00.

Ambiance conviviale, contact amicaux, esprit fédéral, font que chacun se sent bien dans ce club ou « on ne se prend pas la tête » mais où on veut « bouger » pour se maintenir en forme aussi bien et aussi longtemps que possible. On respire, on se redresse, on s'allonge encore, encore...

Tous les pratiquants reconnaissent le bien que leur apportent ces séances. Ils ne peuvent que vous encourager à faire un essai, une ou deux séances gratuites, un seul risque devenir accro à la gym.

Contact et renseignements au 03 86 25 17 75 ou 06 19 71 86 64

Président de l'association

Espoir Soutien Solidarité

L'association a été créée en janvier 2013.

Président : Isabelle DUMONT
Vice président : Djamel TOUAHRI
Secrétaire : Bryan CAMPUS
Secrétaire adjoint : Cécile BRE
Trésorier : Stéphane ARTILLAN
Trésorier adjoint :



Notre but est de venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés momentanées, par le biais des assistantes sociales.

Pour avoir des fonds, nous organisons des raffles dont les bénéficiaires serviront à aider ces personnes. Trois raffles ont été réalisés, ils n'ont rapporté qu'un bénéfice suffisant pour constituer un fond de rendement. Pour la nouvelle année, nous débuterons le 5 janvier, jour de l'épiphanie.

Une permanence se tiendra une fois par semaine dans la salle annexe à Champvert vers la Mairie, afin de traiter les différentes aides sollicitées.

Nous tenons à remercier la Municipalité de Champvert pour son accueil chaleureux, son aide ainsi que le prêt des salles municipales.

Président de l'association

Club Amitiés Loisirs

Président : Josette BARRIER
Secrétaire : Odette LELOUTRE
Trésorier : Annie CHAUSSET ROUFFET

Nous organisons tous les jeudi après-midi des jeux (belote, tarot, scrabble...) et aidée par Madeleine LACROÛTE nous faisons des activités manuelles, tricot, cadre, travaux sur verre que nous

revendons au marché de Noël pour nous permettre d'organiser trois repas dans l'année et si nos finances nous le permettent de faire un voyage de groupe.

Tous ceux qui désirent faire partie du club Amitiés Loisirs seront les bienvenus.

Pour tous renseignements, tel : 03 86 25 16 27 ou 06 21 32 67 76

Président de l'association

Clac Boot's

On danse les claquettes et la Country à Champvert depuis environ six ans. Le club des Clac Boot's fut créé en 2011 avec pour objectif de développer la pratique de la danse à claquettes et de la danse country.

La pratique commence avec l'initiation puis le perfectionnement qui s'accompagne alors de danse en groupe avec chorégraphies adaptées aux musiques choisies. Notons qu'en country les Clac Boot's exécutent beaucoup de danses en couple.

Avec 41 membres le club s'entraîne tous les mardis de 17h00 à 19h30 en country et tous les mercredis de 14h30 à 17h30 en claquettes. Le jeudi les chorégraphies de claquettes sont revues de 14h30 à 16h30.

Les entrainements, leçons et répétitions ont lieu dans la salle des fêtes Guy LACROÛTE. Enfin les Clac Boot's participent à de nombreux spectacles.

Président de l'association

Football

Renforcée par l'arrivée de six nouveaux joueurs, le football Club de Champvert a débuté la première partie de saison comme nous le souhaitons en se plaçant à la trêve 2^{ème} de la poule (3^{ème} division du district de la Nièvre) en ayant un match de retard sur le premier, ce qui est de bon augure. Je suis totalement satisfait par les dirigeants qui remplissent leur mission avec zèle et j'en profite pour saluer, Gérard MILLEROT vice président sur qui je peux compter à tout moment, un grand merci à Serge



RIVAS Coach de l'équipe qui a su motiver et qui donne de semaine en semaine l'envie et le plaisir aux joueurs à jouer au ballon et d'avoir de bons résultats. Tous les ans le club propose 3 grandes manifestations : au mois de novembre la choucroute, au mois de mars notre bœuf bourguignon et en juin notre Méchoui traditionnel, manifestations à l'image du club, c'est-à-dire sérieuses ou règne la bonne humeur. Pour finir je reste persuadé que nous pouvons remonter en 2^{ème} division, ce qui récompenserait les joueurs et tous les acteurs de cette belle aventure, en tout cas c'est l'objectif.

Venez nombreux nous supporter !!!

Merci à la commune de Champvert qui nous suit, nous aide à réaliser nos projets sportifs. Je vous souhaite une très bonne année 2014 dans la joie, l'amour et l'équité.

Président de l'association

AAPPMA La Gaule Machinoise et Champivertine

Président : Gérard CISZAK

Vice président : Alain PAGES

Secrétaire : Christophe PIAT

Secrétaire adjoint : Charles TILLIER

Trésorier : Jean-Claude CHARASSE

Trésorier adjoint : Bernard DAVID

AAPPMA. Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

AAPPMA « La Gaule Machinoise et Champivertine » de La Machine

L'Aron à Champvert
2^{ème} catégorie piscicole, domaine public

Coordonnées de l'AAPPMA :
Président : CISZAK Gérard,
03 86 60 28 69
Trésorier : CHARASSE Jean-Claude,
03 86 50 95 09

Activités

- ✚ Gestions piscicoles des lots de l'AAPPMA : Deux biefs sur le canal du nivernais, un lot sur l'Aron situé entre pont du chemin de fer et l'écluse de Roche et l'étang Grenetier.
- ✚ Participation aux aménagements de postes de pêche.
- ✚ Participation à la pêche des étangs de la fédération départementale.
- ✚ Réunions 4 à 5 fois par ans du Conseil D'administration.
- ✚ Vidange de l'étang Grenetier en 2014

L'Assemblée Générale de la société de pêche aura lieu le 19 janvier 2014 à la salle des Glénons à la Machine à 10h00.

La Gaule Machinoise et Champivertine vous souhaite une bonne et heureuse année 2014 et de belles parties de pêches.

Président de l'association

Aux couleurs de la vie

Président : Annie PASQUEREAU Tél : 06 78 01 95 25
Secrétaire : Annie CHAUSSET ROUFFET Tél : 06 83 52 19 76
Trésorier : Marianne MOUTIER Tél : 03 86 25 34 47

L'association aux Couleurs de la vie tient tous les jeudis son atelier de peinture dans la salle mise à disposition par la commune à l'ancien presbytère ;

Elle a organisé au cours de l'année 2013 son exposition de printemps gâchée par le mauvais temps, et le marché de Noël fin novembre. Elle a également participé au Grand Marché fin août et cette exposition a eu beaucoup de succès.

Si vous désirez rejoindre l'atelier, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons et vous offrirons une toile afin de participer gratuitement à un essai.

Réforme des Rythmes Scolaires



La réforme des rythmes à l'école primaire

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Un décret, publié le 26 janvier 2013, précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire, à l'intérieur duquel des adaptations locales seront possibles.

A Champvert

Dès septembre nous nous sommes engagés dans la semaine de 5 jours avec école le mercredi matin. 3h00 de travaux et jeux répartis en 1/2 heure le lundi, mardi et 1h00 le jeudi, vendredi.

J'ai pensé qu'il serait irresponsable de commencer à la rentrée 2014, en laissant à la nouvelle municipalité qui sera à peine installée en juin le soin de tout mettre en place en très peu de temps.

Nous avons "essayer les plaintes" et ainsi pris la mesure des difficultés à occuper plus de vingt enfants. Le Centre Social de Decize pourra mettre à notre disposition dans les prochains mois un éducateur et nous avons demandé le soutien financier de la CAF.

Je tiens à remercier les bénévoles qui s'associent à cette tâche et font un excellent travail.

Je pense qu'en septembre 2014, il n'y aura plus aucune difficulté et je préconise de répartir ces trois heures en 1/2 jour le jeudi et le vendredi, ce qui permettrait une meilleure organisation des travaux.



Et au milieu coule une rivière !



Notre belle commune porte le nom bucolique Champvert et nous rappelle notre situation dans la magnifique campagne Nivernaise (la Nièvre vert pays des eaux vives).

Son territoire est traversé par un affluent direct de la Loire (le fleuve royal), cette rivière qui se nomme l'Aron serpente doucement depuis sa source au Nord de Crux la Ville (Nièvre) au dessus de l'étang d'Aron à 327 mètres d'altitude, jusqu'à sa confluence avec la Loire après avoir rencontré la vieille Loire.

L'Aron traverse une vingtaine de communes sur plus de cent kilomètres souvent accompagnée par le canal du nivernais sur une grande partie de sa longueur.

De belles balades peuvent permettre de découvrir la région le long de ces deux voies d'eaux, des aires de pique nique sont également aménagées.

En amont de Cercy la Tour, la rivière est du domaine privé mais en aval et jusqu'à Decize, elle permet à tous les pêcheurs d'accéder au domaine public et de belles parties de pêche peuvent y être réalisées.

Sur notre commune tout titulaire de la carte de pêche peut donc s'adonner à la pêche sans aucun souci.

Notre commune a donc la chance de posséder des atouts touristiques qui ne demandent qu'à être développés.

Ce petit article se veut récréatif et invite toute personne qui aurait une petite histoire à partager sur notre commune ou son patrimoine à venir la raconter dans un prochain numéro.

L'ensemble de la rédaction vous en remercie d'avance.

Véloroute - voie verte du canal du Nivernais

Localisation : de Decize à Auxerre, longueur 180 km

Cette Véloroute va de Decize (Nièvre) à Auxerre (Yonne) en suivant le canal du Nivernais, en grande majorité en Voie Verte sur le chemin de halage (80%), et sur des petites routes pour quatre courtes interruptions (10%). Le jalonnement est correct, il n'y a pas de barrière. Le chemin de halage revêtu est praticable à vélo en totalité, et l'on peut rouler en permanence sur cette quasi-Voie Verte. Le parcours au bord de ce canal historique bénéficie des aménagements fluviaux, et des services disponibles dans les villes. La partie centrale est la plus belle, entre Corbigny et l'échelle d'écluses précédant le tunnel du bief de partage. Vézelay, à 20km de Clamecy par routes calmes, mérite une visite.



Ecluse N°32,

À proximité du château de Roche (Champvert)



Historique

Le canal du Nivernais a été construit de 1785 à 1842, et sa partie centrale, de Sardy à Cercy-la-Tour est restée dans son état d'origine ce qui contribue à son charme. Sa faible profondeur a entraîné sa fermeture au trafic commercial et son déclassement. Il fut ensuite menacé de disparition, mais une dynamique action locale dans les années 1960 a permis son sauvetage.

Le canal, propriété départementale, est géré par Voies Navigables de France et par un syndicat mixte (sur les deux départements). C'est un des cours d'eau préférés des plaisanciers.

Situation

Le canal du Nivernais est l'un des plus beaux d'Europe, et est très apprécié des plaisanciers. Les Conseils Généraux de l'Yonne et de la Nièvre ont aménagé sur ses berges une Véloroute, itinéraire cyclable jalonné, comportant une partie importante en Voie Verte sur le chemin de halage. Ce parcours sécurisé s'intègre dans le projet régional : « Le tour de la Bourgogne à vélo ».



Un bateau construit de ses mains baptisé La Fougère

C'était l'effervescence, samedi matin 23 mars 2013, à l'écluse de Champvert, devant une centaine de personnes, Danielle et Michel ROUSSEL, ont mis un bateau à l'eau, sur le canal du Nivernais, à l'aide d'un engin de levage, avant de rejoindre la Vieille Loire, à Decize.

Il leur a fallu seize mois pour fabriquer cette toue cabanée, baptisée *la Fougère*. Le couple a construit leur bateau sur un coup de tête. " *Un jour, nous avons été invités par un ami sur une toue cabanée, à Decize. Nous avons passé un après-midi formidable. Du coup, en rentrant, nous avons voulu en avoir un*", explique le couple. Et de l'idée à la concrétisation, il

n'y a qu'un pas.

Le couple a réalisé complètement cette embarcation de 6.8 tonnes. La coque est en acier et ce qui est hors de l'eau est en bois douglas. Le toit a été fait avec des écoutilles en aluminium récupérées sur des vieilles péniches. Et le résultat est très réussi. Il s'agit d'un beau bateau, équipé de deux panneaux solaires pour relayer les batteries.

L'aménagement intérieur est entièrement climatisé. Petit salon, coin cuisine, couchage, salle d'eau, WC ont été imaginés et esquissés par Danielle.

Le Champivertin, très bricoleur, a longtemps travaillé dans la maintenance industrielle. Il a eu envie d'un bateau, il a donc décidé de ce plaisir. " *Avec ce bateau, nous pourrions partir faire des parties de pêche. La première sortie officielle aura lieu cet été. Nous allons partir quinze jours, pour Roanne (Loire), à l'occasion d'une fête de Loire* " précise le couple.

Principales caractéristiques

- Poids : 6,8 tonnes
- Tirant d'eau : 25 cm au maximum
- Longueur : 12 mètres
- largeur : 3 mètres
- Motorisation : Mercury 60 cv Big-foot



La Crèche de Noël

Lors de vos déplacements dans le bourg, nous vous invitons à faire un détour afin de pénétrer dans l'église, pour visiter la crèche de Noël décorée et réalisée par Guy DEVAUCOUT.

Beaucoup de travail et de gout pour cette nouvelle réalisation.

Nous remercions Monsieur DEVAUCOUT pour son dévouement.

L'église est ouverte de 9 à 18h00 chaque jour jusqu'au 20 janvier 2014.



Repas des plus de 65 ans

Le repas des plus de 65 ans a eu lieu le dimanche 15 décembre. Près de 65 convives ont vécu un



moment festif et chaleureux autour d'un repas entièrement réalisé et servi par les membres du CCAS et du Conseil Municipal.

Les derniers invités sont rentrés très tard dans la soirée, car l'ambiance était conviviale et sympathique, chacun reculant le moment de rejoindre son domicile.

Œufs de Pâques

Comme chaque année depuis 2008, la traditionnelle course aux œufs de Pâques a eu lieu le mardi 2 avril. Beaucoup de bonheur se lisait dans les yeux des enfants récupérant les œufs en chocolat offerts par la municipalité.



Elections municipales en 2014

L'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires aura lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014 dans toutes les communes. La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral a instauré d'importantes modifications :



- abaissement de 3 500 à 1 000 habitants du seuil au-delà duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel de liste à deux tours,
- élection au suffrage universel des conseillers communautaires des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dans le cadre des élections municipales.

Commune de moins de 1000 habitants

A noter que les élections dans les communes de moins de 1000 habitants ne concernent que les Conseillers Municipaux. Les Conseillers Communautaires étant en effet désignés automatiquement suivant l'ordre du tableau après qu'aient été élus le maire, les Adjoints par ordre de nomination, puis les Conseillers.

Mode de Scrutin

Les Conseillers municipaux sont élus pour six ans au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours, avec panachage. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Pour être élu au premier tour du scrutin, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimée et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit.

Scrutin plurinominal majoritaire

Aussi appelé scrutin de liste, car on vote pour une liste de plusieurs candidats. Dans ce cas, le panachage est autorisé, l'électeur n'est pas obligé de voter pour une liste entière mais peut composer son bulletin à partir des noms figurant sur les différentes listes.

Recensement

Déjà cinq ans que notre dernier recensement a été effectué, le prochain aura donc lieu début 2014, du 16 janvier au 15 février.

Il permet de connaître la population résidant en France et notamment la population légale de chaque circonscription administrative ;

C'est une opération d'utilité publique, il sert en outre, à déterminer la Dotation Globale de fonctionnement de chaque commune.

Deux agents recenseurs ont été recrutés par la Mairie pour réaliser la collecte des données permettant de définir le nombre d'habitants et de logements de notre territoire.

Madame SIX Michèle et Madame CHAMOIX Christel résidant toutes les deux à Champvert seront porteuses d'une carte d'agent recenseur avec photo et commenceront leur tournée de reconnaissance le 06 janvier 2014.

Le recensement proprement dit débutera le 16 janvier et je vous demande de réserver le meilleur accueil à nos deux agents.

Pour tout renseignement, vous pouvez également vous adresser au secrétariat de Mairie ou auprès du coordonnateur communal, Monsieur Joël VENIANT.

Agents recenseurs



Madame Michèle SYX



Madame Christel CHAMOIX

Mobigo !
Covoiturage

En Bourgogne,
C'est simple comme bonjour !

La région Bourgogne met à disposition des habitants de sa région un service de covoiturage. Ce service constitué d'un site Internet, d'une application mobile, d'une solution serveur local SMS permet de rapprocher l'offre et la demande de déplacement par covoiturage.

Hébergé sur la centrale de mobilité, www.mobigo-bourgogne.com le service se veut un complément des autres modes de déplacement existant en Bourgogne. Le covoiturage est, en effet, une solution aux problèmes de mobilité des territoires ruraux ou éloignés des transports en commun qui peut répondre efficacement aux attentes.

Sur mobigo-bourgogne.com
Le covoiturage,
c'est simple comme...



Simple
d'économiser
100 euros par mois !*

Facile
de trouver
un conducteur !

Le service de covoiturage, proposé par le conseil régional, met en relation des passagers et des conducteurs qui souhaitent utiliser une seule voiture pour effectuer des trajets similaires. Inscrivez-vous sur www.mobigo-bourgogne.com pour rechercher ou proposer un trajet. Vous recevrez par mail ou sms les coordonnées d'un ou plusieurs covoituteurs.

*base covoiturage quotidienne de passagers, distance domicile-travail 12 km. Salles calculée des déplacements (www.aieret.fr) et système de réservation. Pour plus d'informations, contactez info@mobigo-bourgogne.com

 Bourgogne
Conseil régional

Pharmacies de garde (janvier à mars 2014)

03 janvier au 9 janvier

Pharmacie de Dornes
Tél : 03-86-50-65-36

10 janvier au 16 janvier

Pharmacie MARCON à la Machine
Tél 03-86-50-84-38

17 janvier au 23 janvier

Pharmacie de Lucenay les Aix
Tél 03-86-30-54-77

24 janvier au 30 janvier

Pharmacie Bal LECOINTE à Cercy la Tour
Tél 03-86-50-51-04

31 janvier au 6 février

Pharmacie du Temps à la Machine
Tél 03-86-50-80-07

7 février au 13 février

Pharmacie ST Just à Decize
Tél 03-86-77-19-30

14 février au 20 février

Pharmacie Souillard à Fours
Tél 03-86-50-20-75

21 février au 27 février

Pharmacie RIGNAUD à ST Léger des
Vignes
Tél 03-86-25-19-48

28 février au 6 mars

Pharmacie BUREAU à Cercy la Tour
Tél 03-86-50-06-44

7 mars au 13 mars

Pharmacie ST Are à Decize
Tél 03-86-77-13-26

14 mars au 20 mars

Pharmacie ST Just à Decize
Tél 03-86-77-19-30

21 mars au 27 mars

Pharmacie de Dornes
Tél : 03-86-50-65-36

Centre Socioculturel les platanes

6, boulevard Galvaing 58300 DECIZE - Tél : 03.86.77.19.20 Fax : 03.86.77.19.29

Centre.socioculturel.decize@wanadoo.fr

www.csc-decize.fr



Le centre Socio-culturel « Les Platanes » est un lieu de proximité et d'animation de la vie sociale à vocation familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

Une équipe de professionnels, qui travail en partenariat avec tout un réseau de professionnels et d'acteurs sur le plan local, est à votre écoute pour vous informer, vous orienter et recueillir vos besoins.

Des actions de prévention santé sont régulièrement organisées pour les seniors (alimentation, mémoire, équilibre...). A Champvert, un atelier de gym douce équilibre à lieu tous les mercredis de 11 à 12h00 pour améliorer la condition physique, la coordination et prévenir les chutes.

L'association propose une offre de garde et de loisirs pour la petite enfance et la jeunesse avec des équipes qualifiées et un projet pédagogique : le multi-accueil pour les enfants de 3 mois à 3 ans, l'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans et l'espace jeunesse pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Un secteur familles propose des animations spécifiques pour toutes les familles (sorties familiales, ateliers d'échanges thématiques pour les parents, ateliers d'éveil parents/jeunes enfants...). Une attention particulière est portée aux familles fragilisées pour lesquels un accompagnement et des actions d'insertion adaptées sont organisés (atelier estime de soi/coiffure, vacances familiales...).

Un service d'emploi familiaux permet de vous accompagner dans vos démarches administratives (recrutement, contrat de travail, paie, déclarations sociales...) lorsque vous souhaitez recruter une personne pour vous aider à votre domicile.

Nous accueillons aussi différents organismes qui proposent des permanences afin de faciliter l'accès aux droits et l'insertion : conciliateur juridique, aide juridictionnelle, caisse d'allocations familiales, association d'insertion et d'accompagnement social...).

Enfin, le centre Social-Culturel organise chaque année avec les habitants et les bénévoles deux évènements importants sur le plan culturel et social local : le Festi'rue au mois de septembre et le repas en fête au mois de décembre.

Si vous avez envie de nous rencontrer ou de découvrir plus largement les activités et services du Centre Social-Culturel, n'hésitez pas à nous contacter au 03 86 77 19 20 ou à visiter notre site internet www.csc-decize.fr

Les activités proposées :

Garder la forme => Actigym, Bodysculpt, Fitness, Gym douce
équilibre séniors...

Danser => Jazz enfant et ados, stages de danse Africaine
et Irlandaise...

Faire du théâtre => Enfants, Ados, Adultes

Ateliers d'éveil => Baby gym

Apprendre à parler une langue étrangère => Allemand,
Anglais

Et d'autres activités => Atelier informatique, Scrabble,
tarot, Cours de yoga/relaxation



Assistante Maternelle

Etre assistante maternelle est une réelle vocation. Garder des enfants à son domicile demande de la patience et de la passion. La vigilance est permanente, l'emploi du temps de l'assistante maternelle est calqué sur le rythme de l'enfant.

Les Relais Assistante maternelles sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

RAM de Decize

(Relais Assistantes Maternelles)

6 Boulevard Galvaing

58300 Decize

Tél : 03 86 25 00 65

Calendrier de collecte 2014 à Champvert

Janvier			Février			Mars		
Vendredi 3			Vendredi 7			Vendredi 7		
Vendredi 10			Mercredi 12			Mercredi 12		
Mercredi 15			Vendredi 14			Vendredi 14		
Vendredi 17			Vendredi 21			Vendredi 21		
Vendredi 24			Mercredi 26			Mercredi 26		
Mercredi 29			vendredi 28			Vendredi 28		
Vendredi 31								

Avril			Mai			Juin		
Vendredi 4			Vendredi 2			Mercredi 4		
Mercredi 9			Mercredi 7			Vendredi 6		
Vendredi 11			Vendredi 9			Vendredi 13		
Vendredi 18			Vendredi 16			Mercredi 18		
Mercredi 23			Mercredi 21			Vendredi 20		
Vendredi 25			Vendredi 23			Vendredi 27		
			Vendredi 30					

Juillet			Août			Septembre		
Mercredi 2			Vendredi 1			Vendredi 5		
Vendredi 4			Vendredi 8			Mercredi 10		
Vendredi 11			Mercredi 13			Vendredi 12		
Mercredi 16			Jeudi 14			Vendredi 19		
Vendredi 18			Vendredi 22			Mercredi 24		
Vendredi 25			Mercredi 27			Vendredi 26		
Mercredi 30			Vendredi 29					

Octobre			Novembre			Décembre		
Vendredi 3			Mercredi 5			Mercredi 3		
Mercredi 8			Vendredi 7			Vendredi 5		
Vendredi 10			Vendredi 14			Vendredi 12		
Vendredi 17			Mercredi 19			Mercredi 17		
Mercredi 22			Vendredi 21			Vendredi 19		
Vendredi 24			Vendredi 28			Vendredi 26		
Vendredi 31						Mercredi 31		

Ordures ménagères	Bio-déchets	Emballages	Papiers
--------------------------	--------------------	-------------------	----------------



Votre Agenda

10 janvier 2014	Vœux de Madame le Maire	Salle Guy lacroûte
15 février 2014	Soirée théâtre	Salle Guy lacroûte
23 février 2014	Concours de belote, comité des fêtes Champivertins	Salle Guy lacroûte
14 mars 2014	Carnaval avec les enfants de l'école	Le bourg
19 mars 2014	Commémoration	Mairie
22 mars 2014	Soirée dansante, football club Champvert	Salle Guy lacroûte
05 avril 2014	Brocante, Salle Guy lacroûte	Le bourg
18 avril 2014	Théâtre, Cercy comédie	Salle Guy lacroûte
30 avril 2014	Commémoration à la stèle	Fond Judas

Mairie et Agence postale

Ouverture : Lundi au vendredi
De 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30
Tél : 03 86 25 00 69
Fax : 03 86 25 54 39
Courriel : mairiechampvert@wanadoo.fr
Site : www.mairie-champvert.fr

SIOM

Ouverture : Lundi au samedi
De 8h30 à 11h50 et 13h30 à 16h50
Tél : 03 86 25 12 18
Fax : 03 86 25 33 79
Courriel : siomlama@wanadoo.fr
Site : <http://siom-de-la-machine.over-blog.fr>

Urgence

Hôpital de Decize : **03 86 77 78 79**
SAMU : **15**
POLICE : **17**
POMPIERS : **18**
APPEL EUROPEEN : **112**

Solidarité

Resto du cœur : 03 86 71 66 66
Croix-rouge : 03 86 36 52 20
Emmaüs : Tél 03 86 21 22 13
Fax 03 86 21 25 95
Secours populaire Français :
Tél 03 86 59 58 26
Fax 03 86 59 41 71



Permanence des élus

Madame le maire,
Annie CHAUSSET ROUFFET
Reçoit sur rendez-vous

1^{er} adjoint, Monsieur Pascal LACROÛTE
Reçoit le samedi matin à partir de 9h00, et
les autres jours uniquement sur rendez-vous

2^{ème} adjoint, Monsieur Joël VENIANT
Reçoit le samedi matin à partir de 9h00, et
les autres jours uniquement sur rendez-vous

3^{ème} adjoint, Madame Geneviève PERRET
Reçoit le samedi matin à partir de 9h00, et
les autres jours uniquement sur rendez-vous

Détresses

Association Leucémie-Espoir 58
Tél : 03 86 59 14 05 Fax : 03 86 57 06 51
Courriel : leucemieespoir58.over-blog.fr

Ligue Nationale contre le Cancer
Tél : 03 86 93 92 95

Association France Alzheimer Nièvre et
maladies apparentées
Tél : 03 86 59 14 51 ou 06 33 80 36 03

Etat civil

Bienvenue à...



SIMON Eline Aurélie Elisabeth	27 janvier 2013
BOGUET Kylian Serge	1 avril 2013
DOUAÏEB Laina Clara Marion	14 mai 2013
GREGOIRE PACZKOWSKI Jade	29 mai 2013
BONDOUX Lucy Mary	1 aout 2013
FONTENEAU Amélie Laura Jessie	24 octobre 2013
THOMAS MORAWSKI Tristan Axel	21 novembre 2013

Ils nous ont quittés...



VIGNERON veuve COMPERE Monique Renée	7 février 2013
TREMEAU Bernard Pierre	5 mars 2013
COUDANT Roger Joseph	13 avril 2013
COLAS Michel Pierre	5 novembre 2013
BONNOT Suzanne	10 décembre 2013

Félicitations à...



GRISARD Jérémy Eric Bernard et RABY Julie Elodie	22 juin 213
LAVAUVRE Thibault Yves André et RATCHINSKY Claire Aurore Marie	20 juillet 2013
BEAULIEU Nicolas et FISCHER Sabrina Claire Geneviève	3 aout 2013
HOAREAU Serge Olivier et PAYET Anne-Laure	3 aout 2013

